

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 4

Artikel: Notes forestières sur les Abruzzes
Autor: Nägeli, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

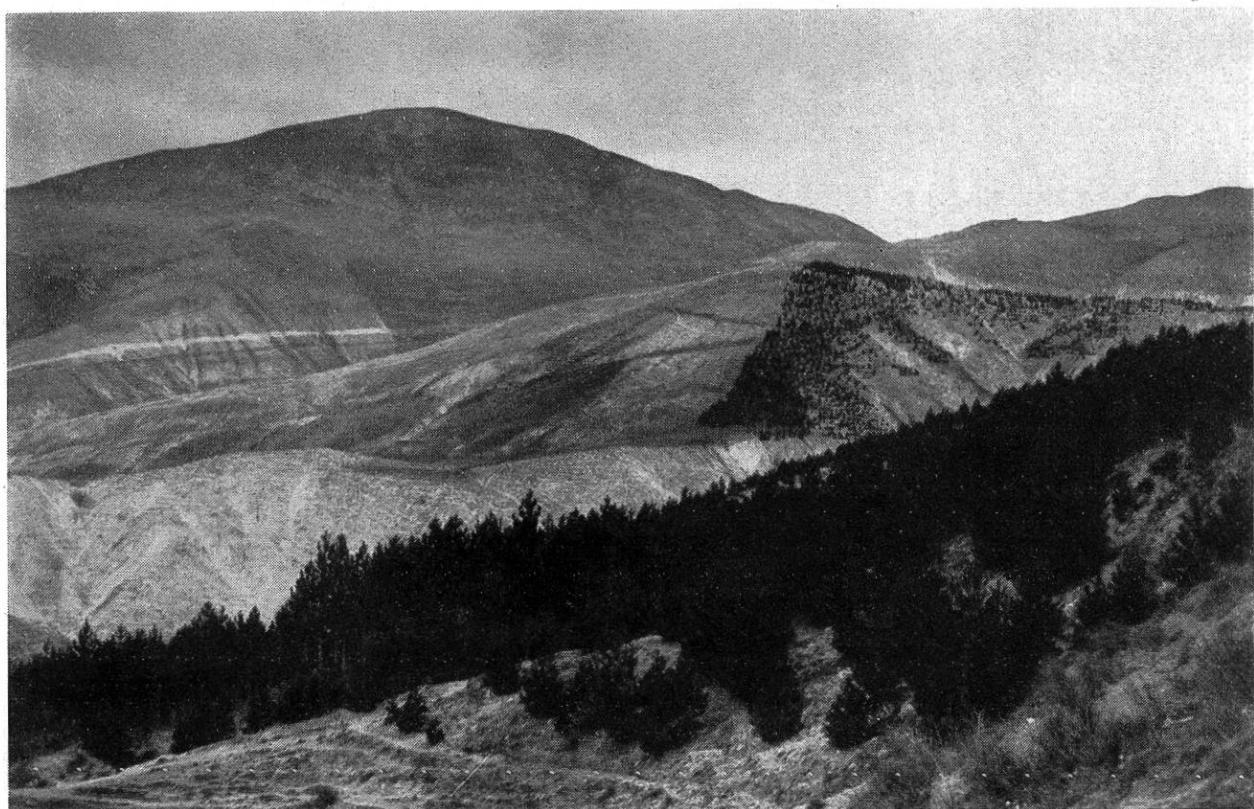
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Phot. W. Nägeli, Zurich

TYPES DE FORÊTS DANS LES ABRUZZES

En haut: Forêt de chênes, à Castel del Monte (*Quercus cerris* et *pubescens*), à l'altitude d'environ 1350 m

En bas: Secteur de reboisement d'Arischia. Au premier plan, peuplements du pin noir, de 16 à 18 ans. A l'arrière-plan, reboisements d'âges divers

JOURNAL FORESTIER SUISSE



ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

80^{me} ANNÉE

AVRIL 1929

N^o 4

Notes forestières sur les Abruzzes.

En avril 1928, M. le Dr *E. Furrer*, le phytogéographe zürichois bien connu, entreprit un voyage d'études de trois semaines dans les Abruzzes. J'eus la chance de pouvoir en être. En vérité, il était à craindre qu'un forestier n'y trouvât pas son compte. Cependant, dès les premiers jours, cette crainte s'avéra superflue et les tableaux forestiers que je pus étudier et admirer furent si nombreux et variés que j'éprouve quelque difficulté à les résumer convenablement dans un article de journal. Il ne sera question ici que de l'essentiel, soit d'un exposé rapide des conditions forestières générales des Abruzzes, après quoi j'examinerai avec quelque détail l'état actuel des reboisements effectués, bien propres à provoquer l'admiration des sylviculteurs.

Cet exposé sera basé, dans ses lignes principales, sur les publications les plus récentes de M. Furrer,¹ car il m'a été impossible, dans le court laps de temps passé dans cette région, d'une superficie de 12.600 km², de l'étudier en détail.

Les phytogéographes distinguent, dans la région centrale des Apennins, quatre zones altitudinales généralement bien délimitées :

- 1^o la *zone de l'olivier*, pauvre en forêts, bien cultivée et qui atteint une altitude supérieure moyenne de 600 m;
- 2^o la *zone du chêne* qui s'élève jusqu'à 1200 m. Là aussi, la culture agricole occupe la place principale, spécialement celle de la vigne et des céréales;
- 3^o la *zone du foyard* qui continue la précédente, la délimitation des deux offrant parfois quelques irrégularités. Altitude moyenne supérieure : 1860 m;

¹ *E. Furrer* : «Natur- und Kulturbilder aus den Abruzzen.» Jahrbuch des Schweizerischen Alpenclubs, 1923, S. 227. — *E. Furrer*: «Die Höhenstufen des Central-Apennins.» Festschrift Schinz, 6. Dezember 1928.

4^o la *zone des pâturages* dépourvus d'arbres, formant la limite supérieure. Là encore, la délimitation entre cette zone et la précédente offre plusieurs irrégularités provenant surtout du parcours du bétail et de l'influence des vents.

Les forêts actuelles dans les Abruzzes se rattachent, en grande majorité, au régime du taillis simple. Dans les régions les plus éloignées des lieux habités, on rencontre aussi des taillis-sous-futaie étendus et même des restes de la haute futaie; mais presque partout celle-ci disparaît sous la hache du charbonnier.

Le climat convient à la culture forestière mieux qu'on pourrait le croire au premier abord. Et si la forêt des Abruzzes, autrefois beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui, a été reléguée sur les sols les plus infertiles, c'est à l'homme et à ses troupeaux qu'on le doit avant tout. Le charbonnier l'a décimée sans merci, autrefois partout, aussi bien à proximité des lieux habités que dans les vallées les plus reculées. Cet auteur de tant de dévastations forestières ne peut plus, aujourd'hui, continuer sans frein son œuvre de destruction. En vérité, des dispositions légales très anciennes exigeaient, lors de ces exploitations, la réserve de baliveaux espacés de 6 à 10 m. Mais avant l'arrivée de Mussolini, elles étaient restées lettre morte. Depuis son entrée en scène et la création d'une milice forestière bien organisée, il a enfin été possible d'en obtenir l'application. Sachons reconnaître le prix de cet essai sérieux d'une réglementation de l'industrie qui, autrefois, a causé tant de mal aux boisés de ce pays. Et déjà on peut observer ici et là, à la place de la hideuse coupe rase, des étendues boisées considérables traitées d'après les principes appliqués dans le taillis fureté.

Ces tableaux forestiers nouveaux frappent agréablement l'œil. Il me souvient, en particulier, d'une observation intéressante faite dans la zone du hêtre, sur le flanc sud-ouest du *Monte Pietra aspra*. Le versant entier est recouvert d'une végétation forestière ininterrompue jusqu'à quelques mètres au-dessous de l'arête, cela sans doute à cause de la pente très forte du sol. Toutefois, le charbonnier était là aussi à sa besogne, car toute la forêt est parcourue par un téléférage aérien. Or, nous fûmes surpris de constater qu'une partie du boisé, d'un brun foncé (c'était avant l'épanouissement de la feuille du hêtre), était séparée sui-

vant une ligne horizontale très nette de la zone supérieure large d'environ 50 mètres, cette dernière d'une teinte d'un rouge-brun éclatant. Quelle pouvait bien être la raison d'une différenciation qui, à première vue, restait inexplicable ? Arrivés sur place, nous pûmes constater que c'était la suite de l'application systématique de coupes jardinatoires. Les charbonniers, se conformant apparemment à une instruction catégorique, n'avaient pu exploiter que la zone supérieure. Dans celle-ci, ainsi furetée, les nouveaux rejets de souche avaient encore conservé leur feuillage de teinte claire, tandis que, dans la zone inférieure, les rameaux et bourgeons donnaient à la sylve une teinte générale toute différente. Je cite cet exemple simplement à l'effet de montrer combien les dispositions légales sont appliquées aujourd'hui de façon stricte, même dans les régions les plus reculées.

Pour l'instant, la réglementation du parcours des moutons offre beaucoup plus de difficultés que celle de l'industrie du charbonnier; or, dans la région, ce pâturage a pour la forêt une influence aussi fâcheuse que celle du parcours des chèvres dans nos contrées. L'habitant des Abruzzes, tout au moins des villages les plus reculés, n'a que peu de ressources à sa disposition; le mouton a pour lui une importance primordiale. Les champs cultivés ne prennent que peu de place; presque tout le terrain cultivable est abandonné au pâturage, car le mouton fournit à l'homme presque tout ce dont il a besoin, viande, fromage et laine. Prenons un exemple montrant quel peut être le sort de la forêt dans cette région. Le village de *Castel del Monte*, qui compte 3500 âmes, a un troupeau de 40.000 moutons. Que peuvent les dispositions législatives concernant les soins à la forêt, quand il s'agit de procurer la nourriture nécessaire à un troupeau aussi énorme ! Il semble, il est vrai, qu'une amélioration se soit produite à cet égard depuis quelque temps. Ainsi on trouve, par-ci par-là, des forêts clôturées à proximité des habitations, modeste commencement qui, sans doute, reste encore bien isolé. Et il n'est pas rare de constater des paysages tels que ceux illustrés par notre première photographie. Sur un sol pâturé maigre où partout apparaît une roche blanchâtre, émergeant entre des touffes de gazon, végète un pauvre peuplement de chêne ou de hêtre à grand écartement. Des touffes de genièvre rampant hérissent leurs aiguilles contre la

dent du mouton, mais tout rajeunissement est absent, la couverture morte manque; on ne voit même aucune trace d'une couche de terreau qui pourrait garantir la pérennité de la forêt quand les tiges actuelles seront tombées sous les coups de la hache.

Si nous examinons d'un peu près la composition des taillis furetés en cause, constatons d'abord que les essences spécifiquement méditerranéennes manquent. Seul le chêne vert (*Quercus Ilex*) fait exception. Nous l'avons observé, dans la vallée de Saggittario, escaladant des pentes escarpées, inaccessibles, jusqu'à 1000 m d'altitude. D'après M. Furrer, il se rencontre à l'état spontané dans diverses autres vallées latérales des Abruzzes et il est permis d'admettre que son aire de distribution était autrefois beaucoup plus étendue.

Dans la zone du chêne, comprise entre celle de l'olivier et du hêtre, croissent différentes essences qui ne sont pas inconnues du forestier suisse, mais qui toutefois ne se rencontrent au nord des Alpes que sous forme de pieds isolés. C'est d'abord *Quercus Cerris* et *pubescens* qui, entre 600 et 1200 m d'altitude, constituent le fond du boisement. En de nombreux endroits, ils pénètrent fortement dans la région de l'olivier. Et il n'est pas rare de rencontrer leurs peuplements, plus ou moins serrés, jusqu'à 100 et même 200 m au-dessus de leur limite supérieure moyenne.

Ces deux chênes ne constituent que rarement des peuplements purs. Dans la règle, ils sont accompagnés des espèces suivantes : *Acer Opulus* et *campestre*, *Fraxinus Ornus*, *Sorbus aria* et *aucuparia*, *Ostrya carpinifolia*, *Populus tremula* et aussi, dans quelques vallées, de *Carpinus orientalis*. Le châtaignier commun se rencontre aussi dans les Abruzzes sous forme de pieds isolés. Dans la seule localité d'*Aringo*, ce dernier forme un peuplement pur.

Le sous-bois, très riche en espèces, comprend essentiellement les arbrisseaux suivants : rosiers, noisetier, cornouillers, épine blanche, cytise aubours, merisier, etc.

Dans la zone supérieure du chêne, le hêtre tend naturellement à augmenter d'importance; plus haut, il reste seul en cause. Mais il ne manque pas d'exceptions à cette règle, ainsi que nous pûmes l'observer à proximité de *Castel del Monte*, vers 1250 m d'altitude. A cet endroit, le hêtre, très recherché comme bois de feu, a par la faute de l'homme été supplanté par divers chênes et les es-

sences qui les accompagnent généralement. Dans ce cas, il s'agit d'un taillis qu'une clôture a préservé; dans une certaine mesure, contre le parcours des moutons, mais dans lequel je n'ai pu trouver aucun hêtre sur pied. Et pourtant de nombreuses souches, dont quelques-unes issues de brins de semence, prouvent que des baliveaux ont dû exister durant une période qui ne saurait être bien éloignée. Nous avons mesuré un diamètre de 45 cm sur un fût de hêtre utilisé comme pieu dans une clôture, tandis que les chênes actuels les plus gros ne dépassent pas un diamètre de 26 cm, à hauteur de poitrine.

Les taillis de la zone du hêtre ont une ressemblance étonnante avec ceux qui tapissent les pentes tournées au sud de la vallée du Rhône ou celles de la partie supérieure du Léman, soit dans la région calcaire des Préalpes vaudoises. Et cette analogie se retrouve, à un degré surprenant, dans les plantes herbacées qui recouvrent ces sols; ce sont surtout : *Helleborus foetidus*, *Anemone hepatica*, *Scilla bifolia* et *Daphne laureola*.

On constate à la limite supérieure de la forêt, tout comme dans les Alpes, une « zone de combat », à laquelle le vent imprime un cachet spécial. Le peuplement se disloque, les fûts deviennent plus courts; tout au haut, ce ne sont plus que de pauvres hêtres aplatis sur le sol et auxquels le climat et le parcours des moutons rendent l'existence bien difficile.

Dans toute l'étendue des Abruzzes, on est frappé par l'absence totale de résineux croissant à l'état spontané. Pendant toute la durée de notre voyage d'études, je n'ai observé comme résineux — quelques touffes de genièvre mises à part — que de rares ifs rabougris à la limite supérieure de la forêt au *Monte Pietra aspra*. Il est vrai que M. Furrer a constaté le sapin blanc, ainsi au *Bosco di Martesa*, dans la province de Teramo, avec des peuplements dont quelques pieds mesurent jusqu'à 1,5 m de diamètre, à hauteur de poitrine. D'autre part, il nous fut affirmé, à l'inspectorat forestier d'Aquila, que des peuplements du pin noir existent à *Villetta Barrea*, non loin du parc national italien. Toutefois, ces quelques exceptions sont sans influence appréciable sur le caractère général de la forêt dans les Abruzzes.

Et pourtant, cette dernière essence, mieux que toute autre, se prête à la culture forestière dans la région ici en cause. Ceci

nous amène à la question importante entre toutes qui occupe aujourd’hui les forestiers de la région centrale des Apennins : comment ramener à la culture forestière les sols occupés autrefois par la forêt et qu’un traitement barbare a transformés, en grande partie, en déserts incultes ? Nous avons examiné déjà les moyens permettant de lutter contre la dévastation des forêts. Ceux appliqués maintenant pour le reboisement, et qui sont en plein développement, sont de nature à émerveiller celui qui visite pour la première fois ces régions.

Nous avons vu déjà que le climat de ces contrées n'est pas absolument défavorable à la forêt. Mais la quantité des précipitations est bien faible; la moyenne annuelle oscille entre 600 et 800 mm. C'est à peu près celle que l'on constate dans le Valais ou sur le bord extérieur du Jura suisse oriental. Ajoutons à cela le fait que la répartition de la pluie dans les saisons est très défavorable; celle-ci se produit surtout au commencement et à la fin de la période de végétation. Le manque d'humidité se fait sentir particulièrement sur ces terrains rocheux fortement fissurés, rappelant le Karst. Ajoutons à cela encore l'influence locale des vents, souvent des plus fâcheuses, puis une forte insolation. Dans la région des Abruzzes, l'Apennin se divise en trois chaînes parallèles; il en résulte, on le conçoit, des différences sensibles dans le climat local. Toutefois, l'espace nous manque pour examiner de plus près cette question.

De ce qui précède, on peut tirer la conclusion que le problème du reboisement dans les Abruzzes se présente sous un aspect bien différent de celui sous lequel il apparaît généralement aux forestiers suisses. Dans nos boisements en haute montagne il s'agit, pour ceux-ci, de choisir des essences capables de supporter le climat des hautes régions, tandis que le forestier italien, dans les Abruzzes, a avant tout le souci de choisir des essences aptes à lutter contre la sécheresse.

Si nous voulons bien nous rappeler comment le pin noir d'Autriche se comporte chez nous et combien grande est sa force de résistance contre la sécheresse,¹ nous ne serons pas surpris

¹ Voir *H. Badoux*: « Une instructive placette d'essais du pin noir d'Autriche dans une forêt suisse. » (Communication de la Station fédérale de recherches forestières, dans le « Journal forestier suisse », 1928.)

d'apprendre que dans cette région du centre de l'Italie — une partie de l'aire originelle de distribution de cette essence — l'utilisation de cette essence précieuse éveille les espérances les plus légitimes. Tous les travaux de reboisement dans la région des Abruzzes sont dirigés, dans chacune des trois provinces d'Aquila, Chieti et Teramo, par un office forestier central spécial. A sa tête est placé un « majore della milizia forestale », ayant à ses côtés plusieurs « tenenti », lesquels ont tous étudié à l'institut forestier royal de Florence. Ces techniciens disposent d'un personnel nombreux de préposés forestiers chargés de la surveillance des travaux.

Dans ce qui va suivre je ne m'occuperai plus que de la province d'Aquila, étant donné que les renseignements me manquent sur les deux autres provinces; ceux que je possède sont dûs à l'amabilité de M. *Ugo Casanova*, seniore della milizia forestale, à Aquila. A en croire ce dernier, des essais de reboisement ont été tentés, à partir de 1890, dans différentes parties de la province. Les essences employées étaient surtout le pin d'Alep, le pin maritime, quelque peu de pin sylvestre, mais surtout le pin noir d'Autriche. Tandis que ce dernier a réussi partout fort bien, les trois autres essences ont essuyé un échec complet. (Dans un peuplement du pin noir planté en 1924, on récolte déjà des semences.)

Après ces premiers essais on a, peu avant la guerre, entrepris systématiquement les reboisements. Aujourd'hui on rencontre partout, dans ces terrains désertiques et pierreux, de jeunes peuplements complets du pin noir, âgés de 16 à 18 ans, lesquels exercent sur l'état du sol un effet extrêmement favorable. (Voir photographies 2 et 3.)

Même pendant la guerre mondiale, soit jusqu'en 1916, ces travaux furent poursuivis. Puis ce fut un arrêt complet jusqu'en 1918. Le gouvernement fasciste a su donner un développement extraordinaire à l'œuvre du reboisement, surtout pendant les deux dernières années.

C'est à proximité d'Aquila que se trouvent les reboisements les plus étendus, soit à Arischia, Camarda, Assergi et Gabbia. Un autre centre est celui d'Ovindoli, au-dessus du lac de Fucino. Mais, en réalité, ces travaux si utiles font sentir leurs heureux effets jusque dans les territoires les plus écartés. C'est ainsi que j'ai constaté des cultures forestières étendues à la lisière du *Campo*

imperatore, plateau étendu et désertique sur les pentes méridionales du Gran Sasso, entre 1500 et 1600 m d'altitude. On avait recouru avec un succès complet à l'épicéa, au mélèze et, dans la partie haute, au pin rampant.

Tous ces travaux de reboisement ont été entrepris par l'Etat, sous la direction du Ministère des travaux publics. C'est de lui que dépendent aussi les constructions de routes, les améliorations pastorales, les captages de sources et travaux de défense. Grâce



Phot. W. Nägeli, Zurich

Secteur de reboisement d'Arischia

Peuplement du pin noir, âgé de 18 ans, le long de la route à auto d'Aquila à Montorio

à cette direction unique, les différents genres de travaux ont été exécutés suivant un plan méthodique. Dans la répartition des dépenses, l'Etat assume 50 % de celles-ci, le reste étant réparti par parts égales entre la province et les communes.

Pendant toute l'année, des ouvriers sont à l'œuvre, en permanence. Mais il va sans dire qu'au moment des plantations, soit en novembre et mars, il est nécessaire de recruter des ouvriers supplémentaires parmi les habitants de la campagne.

Dans la province d'Aquila, l'étendue boisée annuellement s'élève en moyenne à 130 ha. Il faut ajouter à cela environ 40 ha

boisés par des consortages. N'oublions pas, enfin, l'appoint très appréciable de nombreux particuliers auxquels l'Etat distribue chaque année 100.000 à 120.000 plants, à un prix très bas. Il est vrai que l'étendue indiquée ci-dessus est une moyenne valable depuis le commencement des travaux. Aujourd'hui, cette étendue est beaucoup plus considérable. Ainsi dans la zone de Gabbia seulement, les reboisements effectués en 1926 et 1927 s'élèvent à 120 ha.



Phot. W. Nägeli, Zurich

Travaux de terrassement dans le secteur de reboisement d'Arischia

Le reboisement doit toujours être précédé d'une préparation du sol, d'un terrassement. Ce travail s'effectue un an avant la plantation et c'est à ce moment que sont creusés les trous dans lesquels sont mis les plants. Un tel terrassement prête à une région un aspect particulier dont notre photographie n° 4 donne une bonne idée. Conjointement à ces travaux, on fait le nécessaire en vue de la fixation des glissements de terrain et érosions, soit au moyen de murs secs, soit en recourant à des clayonnages. Ces derniers, dans la région d'Aquila, consistent en branches du châtaignier transportées de la forêt d'Aringo.

Les plants utilisés sont produits dans des pépinières situées près des centres. Nous avons eu l'occasion, à Aquila, d'en examiner une, grande de 9 ha, et dans laquelle, en règle générale, les brins sont repiqués à l'âge de deux ans et les plants livrés pour la culture deux ans plus tard. C'est là surtout que nous avons pu nous rendre compte clairement de l'étendue du travail de boisement en œuvre. Plus de 400.000 brins du pin noir vont être repiqués sous peu, et l'on nous apprend que les semis exécutés récemment ont comporté 125 kg de graines du robinier. A côté de cela, quelques centaines de mille plants repiqués d'autres essences feuillues et résineuses sont à disposition. La préparation du compost employé dans cette pépinière réclame annuellement 300 quintaux de fumier, fournis par la caserne d'artillerie d'Aquila. A l'origine, on a recouru exclusivement aux plants de résineux, tandis qu'aujourd'hui on tend à faire la place toujours plus grande aux feuillus. Actuellement, la proportion est, dans la règle, la suivante : 50 % de pins et 50 % de feuillus. Ainsi que nous l'avons vu déjà, seul des différentes espèces du pin, le pin noir a donné de bons résultats. C'est le cas surtout pour une variété indigène, *Pinus Villetta Barrea*, ainsi dénommée par les forestiers de la région, d'après la localité où elle se rencontre à l'état spontané.

Le choix est beaucoup plus grand parmi les essences feuillues. En vérité, les feuillus n'ont d'importance aujourd'hui qu'à titre d'essences préparatoires et pour améliorer le sol. Il est prévu d'exploiter ces feuillus de bonne heure et d'en tirer du bois de feu. On espère de la sorte couvrir plus rapidement les besoins de la population en bois de feu et éviter ainsi les délits dans les plantations des pins noirs. La plantation a lieu presque toujours en lignes. Les essences introduites en mélange avec le pin noir sont généralement les suivantes : l'orme de montagne, l'érable sycomore, les frênes commun et à manne, le robinier, le charme, l'ostrye à fruits de houblon, le marronnier, les chênes zén et rouvre, l'ailanthe glutineux et le micocoulier. Ces deux dernières essences sont employées fréquemment à la consolidation des talus de route (ainsi dans la zone d'Arischia, on a employé dans ce but 4000 ailanthes). Dans les sols fortement sablonneux, le genêt sarothamne (*Sarothamnus scoparius*) rend de précieux services.

L'utilisation du pin noir ne se heurte à aucune difficulté

quelconque; il n'en est pas de même de celle des feuillus. Ces difficultés proviennent soit du sol soit du climat dont on n'a pas su tenir un compte suffisant; souvent aussi la méthode de plantation employée était erronée. Nous avons trouvé dans la zone de Gabbia un exemple typique de ce dernier cas. De nombreux semis de chêne exécutés à une profondeur considérée comme normale ont échoué régulièrement, tandis qu'un semis exécuté par erreur à une profondeur exagérée a réussi au mieux. Ainsi s'est avérée la nécessité de lutter contre la sécheresse régnante en semant les glands à une profondeur considérable.

De nombreuses observations devront être faites encore sur les conditions de réussite des essences feuillues. Mais je ne doute pas que, grâce à l'énergie et au savoir-faire du personnel forestier actuel, il sera possible de résoudre ces nombreux problèmes et de conduire à bonne fin cette magnifique entreprise.

(Traduit par H. B.)

W. Nägeli.

A propos du chêne à la vallée de Joux.

A diverses reprises déjà, j'ai entretenu les lecteurs de ce journal de la végétation arborescente de la Vallée de Joux. Une fois de plus, j'y reviens et ce à propos du chêne rouvre (*Quercus sessiliflora*). Cette espèce s'élève assez haut le long des flancs du Jura et on la rencontre à proximité même des limites de la Vallée de Joux. Ainsi, dans la région de Mollendruz, sur les pâturages du Sasselet, de Vernand et du Boutavent-dessus, en des localités dont l'altitude est comprise entre 1215 et 1260 m, on observe plusieurs chênes atteignant jusqu'à 3—4 m de hauteur. Ceux du Boutavent, les plus élevés en altitude, croissent sur le bord oriental d'un plateau très exposé aux souffles du joran et, bien entendu, ils subissent l'influence peu favorable du milieu, vents violents, sol aride, neiges hivernales abondantes. Ils se présentent sous la forme d'individus tortus ou inclinés, habillés de lichens, avec de nombreux rameaux mortifiés. Mais si pitoyables soient-ils, ils vivent néanmoins et luttent avec vaillance contre les forces adverses.

Le long du sentier qui mène du vallon des Epoisats au chalet inférieur de la Dent du Pont, on peut voir un chêne buissonnant